

Compte Rendu Comité Exécutif n° 489
Mecredi 30 juillet 2025
En présentiel à la Maison des sports de pagaie, 77360 Vaires-sur-Marne

Membres du COMEX présents : Pascal BONNETAIN (Président) – Maryse VISEUR (Secrétaire général) – Patrick LEFOULON (Trésorier), Bâbak AMIR-TAHMASSEB, Anne-Lise BARDET, Clémence LAROCHE, Agnès LEGROUX, Germinal PEIRO (Vice-présidents), et Mathurin MADORE (Représentants des athlètes) et Julien ISSOULIE (DTN).

Membres Invités : Georges LE PALLEC (Président du Conseil d'administration), Alexandra VIGOUREUX (DAG), Agnès BERTHET (Adjointe du DTN au 01/09/2025)

Membres Excusés : Marie LANFRANCHI, Jean-Luc RIGAUT (Vice-présidents), Pauline FRESLON (représentante des athlètes)

Liste de diffusion : Comité Exécutif, Conseil d'Administration, Président(e)s des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Président(e)s et membres des Commissions Nationales, CTS

Début à 18h00

SUIVI	
1. Suivi des décisions Comex	<p>Le Président souhaite la bienvenue à Agnès BERTHET, future DTN adjointe, qui présente son parcours auprès du COMEX. Elle indique être ravie d'arriver à la FFCK.</p> <p>Aucune décision antérieure ne fait l'objet de remarque en séance.</p>
2. Agenda -	<p>Les prochaines réunions du Comité Exécutif sont prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mercredi 3 septembre à 18 heures <p>Il est rappelé que l'Assemblée générale se déroulera le 11 avril 2026 à la Maison des sports de pagaie.</p>
3. Dossiers d'adhésion a. Demande d'affiliation – Petit Bourg Passion Mer	<p>Deux demandes d'adhésion sont soumises à l'approbation du Comité Exécutif.</p> <p style="padding-left: 40px;">a. Demande d'affiliation – Petit Bourg Passion Mer</p> <p>« PETIT BOURG PASSION MER » est une association loi 1901 fondée le 6 décembre 2023. La structure est située sur la base nautique Victor JEAN NOEL dans la commune de Petit Bourg.</p> <p>Elle est gérée par la communauté d'agglomération de Nord Basse Terre. Initialement destinée à la pratique de l'aviron de mer, elle s'ouvre aujourd'hui aux sports de pagaie. Son activité est essentiellement basée sur l'accueil des scolaires de la commune de Petit Bourg.</p> <p>L'association Petit Bourg Passion Mer a pour objet de promouvoir, développer, animer, enseigner, encadrer, organiser l'activité sportive nautique sous toutes ses formes de pratiques, que celles-ci soient à visée de compétition, de loisirs, éducative, sociale ou d'intérêt économique et touristique pour tout public dont les personnes porteuses de handicap.</p> <p>Elle est dédiée à la promotion, l'initiation, la formation et la compétition en sports aquatiques :</p>



<p>b. Demande d'affiliation – Manava A'Alo</p>	<p>voile, kayak, aviron, planche à voile... Elle organise des séances collectives, stages, évènements et veille aussi à la sauvegarde du patrimoine maritime ainsi qu'à la sensibilisation à l'environnement marin.</p> <p>Motivation de la demande : « Notre association a pour objet, entre autres, le développement de la pratique du canoë kayak dans le cadre de la base nautique de Petit Bourg ».</p> <p>Avis CRCK : Petit Bourg Passion Mer hérite d'un bâtiment de 400m² construit en bord de mer dans une structure gérée par la mairie. Ils pourront profiter des aménagements et du matériel nautique pour lancer leur activité. A ce jour, il sera primordial de créer des liens forts avec le personnel de la mairie pour assurer l'encadrement de leur activité dans ce club qui ne possède pas de compétence spécifique. Le potentiel de ce projet est intéressant et doit permettre de lancer une dynamique sur le long terme</p> <p>Avis du service : Avis favorable.</p> <p>Le Comité Exécutif valide l'agrément de la structure Petit Bourg Passion Mer.</p> <p>b. Demande d'affiliation – Manava A'Alo</p> <p>« MANAVA A'ALO » est une association loi 1901 fondée le 28 mai 2018. La structure est basée au BP.34 MATA-UTU, WALLIS ET FUTUNA HAHAKE 98600 UVEA. La structure était affiliée en 2021.</p> <p>Membre du club, le jeune Aymerick KANIMOA, 17 ans, a remporté la médaille d'or aux championnats du monde de Va'a. Si l'affiliation venait à être refusée, il ne pourrait cependant pas participer aux championnats du monde se tenant à Rio mi-août. Une demande d'affiliation de ce club a été transmise fin mai 2025 et une réponse a été apportée concernant ses statuts début juin, affirmant que ceux-ci devaient être modifiés. Cependant, il est possible d'accéder à la demande d'affiliation et d'offrir un délai pour que les statuts soient modifiés.</p> <p>Motivation de la demande : « L'association a pour objet de prévenir et/ou d'améliorer l'état de santé de ses adhérents par le développement de l'activité physique et sportive régulière à travers la pratique du Va'a, la rame polynésienne, à Wallis. L'association favorise et œuvre également pour le développement de la pratique sportive dans un environnement culturel, préservé et durable. ».</p> <p>Avis CRCK : Le CRCK de Wallis et Futuna, par la voix de son président de Monsieur KANIMOA, a émis un avis très favorable le 10 juin 2025 : <i>“Je soutiens la demande de renouvellement d'affiliation du club de Manava a'alo à la FFCK. Ce club, engagé dans les activités nautiques, notamment le Va'a, se distingue par son dynamisme et son soutien à la jeunesse. Notamment, ils ont formé un champion du monde U16 lors des derniers championnats du mondiaux de vitesse à Hawaii. Le club favorise également la pratique féminine du Va'a et montre une motivation notable pour le développement du Va'a à Wallis.”</i></p>
--	---



	<p>Avis du service :</p> <p>Avis favorable, sous condition que les statuts soient modifiés d'ici le 30 septembre en vue de respecter les préconisations fédérales, mais surtout les règles obligatoires édictées par le Code du sport. Un courrier sera envoyé par voie électronique au Président du club.</p> <p>Le Comité Exécutif valide l'affiliation de la structure Manava A'Alo.</p>
--	---

DECISIONS	
1. Organisation des services	<p>Le Président indique de le DTN est arrivé il y a désormais près de trois mois. Il le remercie pour son engagement. Agnès BERTHET rejoint également la FFCK.</p> <p>La FFCK enregistre également deux départs : Gianni CAPPAL le 31 juillet et Pierre-Michel CROCHET le 31 août 2025.</p> <p>Concernant l'organisation des services techniques et généraux, il est demandé de les contacter sur l'adresse dtn@ffck.org.</p> <p>En fonction des dossiers du COMEX, il y aura une répartition des tâches.</p> <p>Le Président, ses élus, le DTN et la DTNA gèrent les dossiers techniques et administratifs.</p> <p>Patrick demande quelle est la situation sur le Directeur de la performance. Le DTN confirme qu'il n'y aura pas de changement avant la fin des championnats du Monde. Il y aura des évolutions en fonction des opportunités.</p> <p>Le Président indique que le poste de Directeur général sera proposé au DTN.</p>
2. Plan de développement	<p>Suite au choix du COMEX d'être accompagné dans le cadre de l'élaboration du plan de développement, le bureau d'étude a bien avancé sur l'élaboration du plan de développement.</p> <p>Un rapport d'étonnement a été remis la semaine dernière. La question du nombre de projets au regard des moyens pose notamment question.</p> <p>Le Comité Exécutif acte de l'avancement des travaux.</p>
3. Fonds d'aide à la création	<p>Demande de fonds d'aide à la création – Saint-Brieuc Canoë Kayak (Bretagne)</p> <p>Saint-Brieuc Canoë-Kayak (022077) est un club qui a été affilié pour la 1ère fois le 12/11/2024.</p> <p>Il effectue une demande de fonds d'aide à la création, dont le montant sera déterminé par le Comité exécutif (plafonné à 1000 €) si celui-ci accède à la demande.</p> <p>Au 10/07/2025, le club a bien fourni son projet associatif, et a enregistré 27 licences 1 an (seuil des 15 licences 1 an atteint).</p>





Au regard de ses adhérents, nous décomptons 32,5% de femmes et 67,5% d'hommes. L'association a été créée après une scission avec la MJC du Plateau à St-Brieuc, suite à des désaccords avec le bureau et la direction de l'association mère. Le club a ensuite demandé son affiliation à la FFCK dans le but de faire naviguer des jeunes kayakistes entre 12 et 18 ans en mer, rivière et faire quelques compétitions de slalom, et de permettre aux adultes compétiteurs de s'entraîner et de représenter la ville de St-Brieuc.

Objectifs prioritaires :

- Maintenir la pratique du canoë Kayak en compétition sur le bassin Briochin (slalom)
- Accompagner les jeunes pratiquants dans leur évolution et permettre des échanges intergénérationnels.
- Promouvoir les valeurs liées à cette pratique, respect des autres et du milieu naturel, entraide, solidarité.

Aides CRCK et CDCK

	CRCK	CDCK
Aide financière directe	0 €	0 €
Aide autre		Matériel (bateaux de slalom)
TOTAL		

AVIS CDCK : Avis favorable.

Le nouveau club St Brieuc Canoë Kayak répond à la demande des compétiteurs slalom alors que le club MJC de St Brieuc s'oriente vers la pratique loisirs adultes et les interventions auprès des scolaires. Les 2 structures sont donc complémentaires. Ce nouveau club a besoin de se doter de matériel et bateaux pour développer l'école de pagaie. L'aide financière de la fédération lui permettra d'investir pour assurer son développement.

AVIS CRCK : Avis favorable.

Absence de développement et d'accompagnement des jeunes compétiteurs qui ont donc pris l'initiative de relancer un dynamique dans une association indépendante de la MJC St Brieuc.



	<p>Cette création de club permettra notamment de pouvoir réactiver une école de pagaie et de formation à la discipline du slalom pour le public jeunes en particulier, qui se retrouvait en grande difficulté dans l'organisation associative précédente.</p> <p>Le CRBCK apportera tout son soutien à ce projet et à ce club historique dans le paysage du canoë kayak breton.</p> <p>Avis du service : Avis favorable</p> <p>Le Comité exécutif valide l'attribution de l'aide à la création au club de Saint Brieux Canoë Kayak d'un montant de 1 000€. Les justificatifs d'utilisation de l'aide seront à fournir par la structure aidée.</p>
<p>4. Campagne de rentrée</p>	<p>Le DTN présente le projet de campagne de rentrée, qui se décline en deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La campagne de rentrée 2025 de la Fédération Française de Canoë Kayak se déroulera de mi-août à fin septembre 2025. Elle a pour objectif principal d'attirer de nouveaux jeunes pratiquants (6-12 ans), tout en valorisant l'image du canoë kayak comme un sport accessible, ludique et praticable tout au long de l'année. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de baisse continue du nombre de licences jeunes depuis quatre saisons, ce qui rend essentiel le développement d'actions ciblées pour redynamiser la pratique chez les plus jeunes. Cette campagne reposera sur une collaboration étroite avec les clubs et les organes déconcentrés (CRCK/CDCK), qui joueront un rôle clé dans la déclinaison locale de l'initiative. Ces acteurs auront pour mission de mettre en œuvre les actions de terrain, et en relayant la communication auprès des familles et des jeunes sur leur territoire. - Opération « Embarque tes proches » : Une action de la campagne de rentrée des sports de pagaie 2025 L'opération "Embarque tes proches" s'inscrit dans le cadre de la campagne de rentrée 2025, visant à encourager le recrutement de jeunes membres au sein des clubs. Elle repose sur le principe suivant : inciter les licenciés à inviter leurs proches de moins de 15 ans (amis / famille) à découvrir le canoë-kayak lors de séances "portes ouvertes" ou découvertes organisées tout au long du mois de septembre. L'objectif est double : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accueil de nouveaux jeunes, dans une ambiance conviviale, en s'appuyant sur la motivation des pratiquants actuels ; • Créer une dynamique nationale de communication et d'action collective, en mobilisant les clubs, comités départementaux (CDCK) et régionaux (CRCK) autour d'un même public cible : les 6-14 ans pour lesquels pratiquer avec un.e ami.e est source de motivation à la pratique d'une activité physique. <p>Il s'agit d'une campagne test, expérimentée sur la rentrée 2025/2026, afin d'évaluer les retombées et les retours du réseau. L'objectif à terme est d'affiner les modalités d'un possible déploiement pérenne de cette action dès 2026/2027. Le but n'est pas financier, mais bien de créer un effet d'entraînement, renforcer la communication à destination d'une cible précise, accroître la visibilité du réseau sur la cible et encourager l'engagement des jeunes.</p>



	<p>Il est donc proposé de lancer le Parrainage "embarque tes proches".</p> <p>Conditions de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La structure doit être inscrite à l'opération de rentrée. La structure s'engage à répercuter la part fédérale de la licence offerte, sur le prix de la cotisation qu'elle demandera aux parrainés en janvier 2026. • Les parrains et les parrainés doivent être identifiés par les clubs. Un formulaire d'identification devra être complété par les clubs avant le 15 octobre 2025 pour permettre aux parrains de bénéficier de la licence gratuite en janvier 2026. • Cadrage : Contrôle des licences et de l'identité des parrains et parrainés. <p>Avantages pour le parrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence FFCK 2026 gratuite pour le parrain (mineur) si 2 nouveaux primo-licenciés 2026 (- de 14 ans) sont parrainés en septembre 2025. <ul style="list-style-type: none"> o Les licences des parrainés devront être enregistrées à prix 0 sur l'extranet. (Création d'une nouvelle tarification avec EXALTO) <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vivier de parrains potentiels : entre 7 000 (jeunes en compétition) et 11 000 (compétition + loisir), à condition que les clubs soient inscrits à l'opération. <p>Le Comité Exécutif valide à l'unanimité les deux volets de la campagne de rentrée de septembre 2025.</p>
<p>5. Comptes rendus commissions (CNEF, Freestyle, WAS, Slalom)</p>	<p>Ce point sera discuté à une prochaine réunion du COMEX.</p>
<p>6. Annexe OCR VA'A</p>	<p>Le Comité Exécutif valide à l'unanimité l'annexe au Règlement d'Ocean Racing – Va'a.</p>
<p>7. Convention d'organisation des Championnats de France d'activité</p>	<p>Une convention liant l'organisateur des Championnats de France d'Activité à la FFCK a été rédigée pour les organisation précédentes. Un flou s'est installé sur les dernières éditions questionnant sa validité et sa mise en œuvre.</p> <p>Par ailleurs les conditions d'organisation d'un Championnat de France évoluent. Il est nécessaire de questionner cette convention et de l'adapter à ces évolutions.</p> <p>Un travail de révision a été engagé avec le service sport et la direction sur les aspects juridique pour effectuer une proposition.</p> <p>Le Comité Exécutif valide à l'unanimité le principe de la convention avant les organisateurs des championnats de France et les grands principes figurant dans le projet.</p>
<p>8. Instructions Stop Violence</p>	<p>Le Directeur technique national présente l'instruction du 28 juillet 2025 relative à un signalement reçu par la Cellule Stop Violences.</p> <p>Ce signalement, reçu par la cellule le 11 juin 2025, concerne des actes de violences sexuelles commis par un moniteur sur des mineurs.</p>



	Le Comité Exécutif valide à l'unanimité l'engagement d'une procédure disciplinaire dans le cadre de l'instruction Stop Violences du 28 juillet 2025.
9. Dossier disciplinaire	<p>Maryse VISEUR présente l'instruction du 30 juillet 2025 suite à la sollicitation de la CNA de Kayak Polo.</p> <p>Par courriel du 9 juillet 2025, la commission nationale d'activité Kayak polo a transmis à la Secrétaire générale de la FFCK sa demande la saisine de la commission disciplinaire pour le comportement antisportif par violences physiques d'un joueur de l'équipe de Corbeil Essonnes envers un adversaire lors de la dernière seconde de la finale masculine des play offs, joueur ayant reçu un carton rouge suivi d'un jury d'appel.</p> <p>Le Comité exécutif valide à l'unanimité l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du joueur de kayak polo mention à l'instruction du 30 juillet 2025.</p>

ETUDE	
1. /	/

INFORMATIONS	
1. Bilan labellisation EFCK 2025	<p>La Secrétaire générale présente le bilan de la campagne de labellisation 2025.</p> <p>Le label École Française de Canoë-Kayak (EFCK) a été créé par la fédération française de Canoë-Kayak et des Sports de Pagaie en 2014 pour valoriser les clubs qui ont atteint un niveau de qualité tel que défini dans le cahier des charges du label, ou qui s'engagent dans une démarche de qualité afin de répondre aux exigences de ce cahier des charges.</p> <p>Les clubs qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche doivent au préalable nous envoyer leur projet associatif à jour à l'adresse accompagnement@ffck.org ce qui leur permet ensuite de faire leur demande depuis l'espace club (Intranet).</p> <p>Les critères du label EFCK se découpent en 10 rubriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement • Assurances • Accueil • Formation • Encadrement • Environnement • Locaux • Site de pratique • Matériels • Communication <p>Les clubs ont également la possibilité de demander la mention performance sportive. Pour être éligible à cette mention, deux critères doivent être respectés :</p> <p>- Le club a permis à 3 athlètes différents, dont 1 féminine, d'accéder à une liste</p>



ministérielle "Espoir" ou "Haut Niveau" au cours des trois dernières années.

- Le club a identifié les personnes de la structure intervenant concrètement dans la mise en œuvre de la préparation des athlètes (le club a renseigné la liste de ces personnes dans l'onglet "instances" de l'extranet fédéral).

Bilan de la campagne 2025

Cette saison, la campagne s'est ouverte le 15 février et s'est clôturée le 11 avril.

Les CRCK ont ensuite étudié les demandes jusqu'au 6 juin, et la FFCK les a validées définitivement à son tour.

En 2025, 261 clubs obtiennent le label EFCK (contre 253 en 2024) dont 59 avec mention performance sportive (58 en 2024) et 202 sans mention (195 en 2024).

Contexte :

- Accompagnement utilisation nouvel extranet - nouvelle procédure réponse Label
- Calendrier habituel non respecté - retard ouverture module (EXALTO)
- Souplesse accordée cette saison sur le calendrier et les deadlines au vu du contexte (nouvelle plateforme)
- Attestation label erronée lors de la validation

Nécessité de reformer le label qui a plus de 10 ans d'existence ainsi que de revoir les indicateurs en fonction du projet de développement qui sera construit. Cela dans le but de mieux valoriser les clubs labellisés.

Les stickers « EFCK 2025 » ont été envoyés le 21/07/2025 aux structures.

Liste des clubs labellisés pour l'année 2025 :

971021 MOLEM-GLISS
971032 CLUB NAUTIQUE SPORTIF TOURISTIQUE BASSE TERRE
971048 PAGAIES DE LA RIVE' SALÉE
972008 CLUB DE KAYAK DE MADIANA
973004 A.S.P.A.G GUYANE
974002 NIAGARA CANOE KAYAK CLUB
974004 CLUB NAUTIQUE DE SAINT PAUL
974007 BASE NAUTIQUE DE L'OUEST
974011 CANOE KAYAK SUD
974013 BASE NAUTIQUE DES MASCAREIGNES
1007 EAUX VIVES OYONNAX C.K.
1008 CKC VALLEE DE L'AIN
1016 TOURING CANOE KAYAK MONTMERLE 3 RIVIERES
2003 ST QUENTIN CANOE KAYAK
2005 THIERACHE SPORT NATURE
2008 CANOE CLUB DE GUISE
2011 C.K. PLEIN AIR DE CHAUNY
3010 CK VALLEE DE MONTLUCON
6006 SPCOC LA COLLE SUR LOUP
6011 CLUB DE LA MER NICE
6023 ANTIBES SKOAL



7005 EYRIEUX CANOE KAYAK
7008 V.P.A. PONT D'ARC
7010 CK DES TROIS VALLEES
8001 CANOE KAYAK DU PAYS SEDANAIS
8003 CHARLEVILLE MEZIERES C.K.
9012 FOIX CANOE KAYAK EAU VIVE
10004 CLUB NAUTIQUE AUBOIS
10063 CANOE KAYAK BARALBIN
13006 MARSEILLE MAZARGUES CANOE KAYAK
13020 FOS CANOE KAYAK
13039 ISTRES ENTRESSEN CANOË KAYAK
14004 HEROUVILLE CAEN CANOË KAYAK
14009 PONT D'OUILLY LOISIRS
14012 THURY PLEIN AIR
16003 CSA RUELLE CANOE KAYAK
16011 CANOE KAYAK AUBETERRE
16012 ANGOULEME CANOE KAYAK
17002 CANOE-KAYAK SAUJON
17005 KAYAK CLUB ANGERIEN
17012 CLUB NAUTIQUE ROCHEFORTAIS
18008 BOURGES CANOE KAYAK CLUB
18016 CHATEAUNEUF PAGAIE AVENTURE
19007 KAYAK CLUB DE TULLE
19008 CANOE KAYAK UZERCHE
19011 HAUTE CORREZE KAYAK CLUB
19062 ARGENTAT DORDOGNE CANOE-KAYAK
21004 A.L.C LONGVIC
21005 ASPTT DIJON CANOE KAYAK
21006 CK ETOILE AUXONNAISE
21011 PAGAIES DES BORDS DE SAONE
22002 CLUB MJC ST BRIEUC C.K.
22006 LA ROCHE DERRIEN CANOE KAYAK
22009 CANOE CLUB DU LIE
22010 LANNION CANOE KAYAK
22011 C.K.C. GUNGAMPAIS
22012 CLUB CANOE KAYAK DE LA RANCE
22014 C.K.C PLANCOET
23001 CLUB CANOE KAYAK AUBUSSON
24003 UNION SPORTIVE NEUVICOISE DE CANOE KAYAK
24010 GALO PORT SAINTE FOY
24012 CASTELNAUD EN PERIGORD KC
24013 CANOE KAYAK SAINT ANTOINAIS
24015 A.L. MARSAC SUR L'ISLE
24017 ALP GNP PERIGUEUX
25001 SOCIETE NAUTIQUE DE BESANCON CANOE KAYAK
25006 CANOE KAYAK PONTARLIER



25014 C.K. AUDINCOURTOIS
25020 SAINT VIT CANOE KAYAK
25022 C.K. PONT DE ROIDE
27002 CANOE KAYAK CLUB BRIONNE
27005 LES CASTORS RISLOIS CK PONT-AUDEMER
27006 CANOE KAYAK AONES LOUVIER
27008 CLUB SPORTIF BEAUMONTAIS CANOE KAYAK
27010 S.P.N. VERNON
27011 VAL DE REUIL PAGAIE PASSION
27012 CANOE KAYAK VAL DE RISLE
28002 C'CHARTRES METROPOLE CANOE KAYAK
28005 CLUB CANOE KAYAK DUNOIS
29003 CK DE QUIMPER CORNOUAILLE
29004 CANOE KAYAK DE QUIMPERLE
29009 BREST BRETAGNE NAUTISME
29012 LES ALLIGATORS - LANDERNEAU
29031 CENTRE NAUTIQUE PLOUHINEC CAP SIZUN-POINTE DU RAZ
29078 CANOE KAYAK CLUB BRESTOIS
02B003 CLUB NAUTIQUE D'ALERIA
30010 KAYAK CLUB TERRE DE CAMARGUE
31002 CANOE KAYAK TOULOUSAIN
31012 MURET OLYMPIQUE C.K.
32005 E.N.S. AUCH
32008 CLUB MIRANDAIS DE CANOE KAYAK
33009 CANOE KAYAK SPORT LIBOURNE
33010 E.N.B.C.K. BORDEAUX
34011 PALAVAS LES FLOTS C.K.
34017 CLUB CANOE KAYAK DE LA HAUTE VALLEE DE L'HERAULT
34018 GIGNAC CANOE KAYAK
34021 MONTPELLIER EAUX VIVES
35001 KAYAK CLUB PONT REAN
35006 C.K.C.I.R. ST GREGOIRE
35012 CANOE KAYAK CLUB ACIGNE
35014 U.S.V. CK VERN / SEICHE
35016 RENNES EVASION NATURE
35022 CESSON SEVIGNE CANOE KAYAK LES POISSONS VOLANTS
35028 CANOE KAYAK CLUB DES TROIS RIVIERES
35066 HARMONY PAGAIES SPORT SANTE BIEN ETRE
37001 CANOE KAYAK CLUB DE TOURS
37003 VAL DE L'INDRE CANOE KAYAK
37004 C.O.C.C.K. CHINON
38004 CLUB CANOE KAYAK VIENNE
38021 YACHT CLUB GRENOBLE CHARAVINES
39001 CANOE KAYAK DOLOIS
40006 ETOILE AMOU CANOE KAYAK
41007 VAL DES CHATEAUX CANOE KAYAK



42004 MATEL SPORTS ROANNE
42013 BASE DE LOISIRS LOIRE FOREZ
44002 BRIVET CANOE KAYAK
44004 C.K. CHATEAU THEBAUD
44005 CANOE KAYAK CLISSON
44009 GETIGNE CANOE KAYAK
44015 S.N.O.S. C.K. ST NAZAIRE
44016 CLUB CANOE KAYAK DE SUCE SUR ERDRE
44019 CANOE KAYAK DE VERTOU
44020 C.K.P.C.A. PORNICHET
44021 NANTES ATLANTIQUE CANOE KAYAK
45008 LOISIRS EAUX VIVES BEAUGENCY
45009 CANOE KAYAK MONTARGEOIS ET VALLEE DU LOING
45017 PAGAIE CLUB MAGDUNOIS
45065 APPMVL CANOE KAYAK LOIRE CHAPELLOISE
45066 PAGAIE ORLEANS METROPOLE
47007 CANOE KAYAK LE MAS D'AGENAIS
47012 CANOE KAYAK DU VAL D'ALBRET
49001 CANOE KAYAK CLUB D'ANGERS
49003 CLUB NAUTIQUE BOUCHEMAINE
49008 TIERCE CANOE KAYAK
49009 COCK CHOLET
49013 CLUB NAUTIQUE ECOUFLANT
49021 ENTENTE SPORTIVE ANJOU CANOE KAYAK
50004 A.S.E.V. CK CONDE S/VIRE
50005 CLUB KAYAK MER NORD COTENTIN
50006 CANOE CLUB D'AVRANCHES
51003 FJEP BAZANCOURT
51004 EPERNAY CANOE KAYAK
51009 SILLERY CHAMPAGNE C.K.
51012 LES PELLERES CHALONNAISES
52003 LA PAGAIE WASSEYENNE
53002 CANOE KAYAK LAVAL
53003 J.S.P.A. MAYENNE
54005 CANOE KAYAK LUNEVILLE
54006 C.C.K. VALLEE DU SANON
54008 C.K.C. NANCY TOMBLAINE
54010 C.K. ROSIERES AUX SALINES
54014 AMICALE LAIQUE TOUL CANOE KAYAK
55003 CANOE KAYAK CLUB SAINT MIHIEL
55005 ANCERVILLE-BAR LE DUC
56003 CANOE KAYAK PONTIVYEN
56004 CLUB LOISIRS POP. LOCHRIST
56005 PLUMELIAU CANOE KAYAK
56011 CLUB C.K. MALESTROIT
56013 PATRONAGE LAIQUE LORIENT



56014 C.K.C. AURAY
56017 KAYAK CLUB DE VANNES
56035 CLUB NAUTIQUE DE PLOERMELAIS
56043 LANESTER CANOE KAYAK CLUB
56075 CERCLE NAUTIQUE DE LA RIA D'ETEL
57002 NAUTIC CLUB BOUZONVILLE
57003 CANOE KAYAK VAL DE SARRE
57004 KAYAK CLUB DE METZ
57006 CANOE KAYAK THIONVILLE
58003 ESPERANCE CANOE DECIZE SAINT LEGER DES VIGNES
58005 CANOE CLUB NIVERNAIS
58006 U.C.S. CK COSNE SUR LOIRE CLUB MARCEL RENAUD
59003 ASSOCIATION LA DEULE
59005 CANOE CLUB LILLOIS
59010 AMICALE LAIQUE DE CAMBRAI
59011 CANOE KAYAK AULNESIEN
59012 CANOE KAYAK ARMENTIERES
59021 VALENCIENNES UNIVERSITE CLUB
59072 VIVE L'EAU PAGAIE CLUB
60002 CANOE KAYAK CLUB THERAIN
60007 CANOE KAYAK DE BEAUVAISIS
60009 HERMES CANOE KAYAK
61002 PL ARGENTAN CANOË KAYAK
61009 USPPEO PUTANGES CK
62001 CANOE KAYAK CLUB ST OMER
62002 ASSOCIATION SAINT-LAURENT CANOE-KAYAK GRAND ARRAS
62004 BOULOGNE CANOE KAYAK
62005 CANOE KAYAK MONTREUIL
62011 C.K.C. BEAURAINVILLOIS
62021 CANOE KAYAK BIACHOIS
63002 CLUB NAUTIQUE DE LONGUES
63005 UNION SPORTIVE ISSOIRIENNE CANOE KAYAK
64001 SAINT PEE UNION CLUB
64003 ORTHEZ NAUTIQUE C.K.
64011 PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE
64014 U.S.C. NAY CANOE KAYAK
64015 U.S. SAUVETERRE C.K.
67001 STRASBOURG EAUX VIVES
67005 BRUCHE SPORT PASSION MOLSHEIM
67015 C.K.C. DE L'ILL SELESTAT
67018 ASCPA C.K. STRASBOURG
68001 CADPA HUNINGUE
68003 C.K. APACH COLMAR
68004 ASS. SPORTS DES CHEMINOTS DE MULHOUSE-RIEDISHEIM
69010 CK LYON OULLINS LA MULATIERE
70015 VORAY CANOE KAYAK



71006 CANOE KAYAK DRACY ST LOUP
71011 CHALON SUR SAONE CANOE KAYAK
72008 CANOE KAYAK CLUB SABOLIEN
73008 LA PLAGNE EAUX VIVES
73010 CHAMBERY LE BOURGET CANOE KAYAK
74003 CANOE KAYAK CLUB D' ANNECY
74005 CANOE KAYAK ANNEMASSE MONT-BLANC
74011 CANOE KAYAK CLUB SEVRIER
76004 CANOE CLUB NORMAND
76016 PAGAIES EN SEINE
77001 A.S. CHELLES ET CHEMINOTS
77002 BASE CK DE VERDELLOT
77003 CLUB SPORTIF DE MEAUX
77005 TORCY CANOE KAYAK
77007 ETOILE SPORTIVE DAMMARIE
77019 CANOE KAYAK CLUB DES MEULIERES
77023 MARNE ET GONDOIRE CANOË KAYAK
78001 A.P.A.Y. RAMBOUILLET
78003 ASS. SPORTIVE MANTAISE
78006 M.J.C. SARTROUVILLE SECTION CANOE-KAYAK
78008 CANOE KAYAK TRAPPES SAINT QUENTIN EN YVELINES
80002 CLUB NAUTIQUE DE RIVERY
80003 PICQUIGNY VIEILLE SOMME
80010 CANOE KAYAK CLUB DE HAM
80011 LOEUILLY CANOE KAYAK
83001 CANOE KAYAK 83
83003 CLUB NAUTIQUE LA MEDUSE
83022 SIX-FOURS VA'A
84002 JEUNE CANOE KAYAK AVIGNONNAIS
84007 ASSOCIATION SPORTIVE BAGNOLS MARCOULE CANOE KAYAK
85001 CANOE KAYAK FONTENAY LE COMTE
85012 CAVAL KAYAK
85015 CLUB CANOE KAYAK DE LA BOULOGNE-ROCHESERVIERE
85024 CANOË KAYAK SALLERTAINE
86004 CANOE KAYAK VIVONNE LES PAGAYOUS
86006 VALLEE VONNE CANOE KAYAK
87005 AIXE CANOE KAYAK
88002 AS GERARDMER CANOE KAYAK
88003 GOLBEY EPINAL ST NABORD
89001 OLYMPIC C.K. AUXERRE
89004 CANOE KAYAK CLUB SENONAI
91001 A.S. CORBEIL- ESSONNES CK
91002 P.S.U.C. CK ORSAY (ASFLO)
91004 KAYAK EPINAY CLUB
92001 ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE
92002 BAC CK SEVRES ISSY



	<p>92006 ARC DE SEINE KAYAK 93002 NOSYKA 93011 OURCQ CAN'OHE CLUB SEVRANAIS 94002 CANOE KAYAK CLUB FRANCE 94004 JOINVILLE EAU VIVE 94005 S.N.T.M. SAINT MAUR 94006 UNION SPORTIVE DE CRETEIL 94007 RED STAR CLUB CHAMPIGNY 94010 EFFORT ET JOIE CACHAN 95006 C.K. CERGY PONTOISE (cf. instruction)</p>
<p>2. Elections par les pairs</p>	<p>La Secrétaire générale informe des résultats des élections des postes vacants élus par les pairs des 5 et 6 juillet 2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le Conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> ○ Poste vacant d'une représentante des entraineurs <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 candidate Femme : Amélie LE SCLTOUR <ul style="list-style-type: none"> • Elue • Pour la CAHN <ul style="list-style-type: none"> • 2 athlètes (1 homme et 1 femme) représentant le kayak-polo, <ul style="list-style-type: none"> ○ Pas de candidat Homme ○ 1 candidate Femme : Mélissa LERDORMEUR <ul style="list-style-type: none"> ▪ ELUE • 2 athlètes (1 homme et 1 femme) représentant le marathon (de nouveau discipline de haut-niveau à partir de 2025), <ul style="list-style-type: none"> ○ Les postes n'étaient pas ouverts au vote car aucun athlète n'était en liste ministérielle de haut niveau pour le marathon en 2025 • 2 athlètes (1 homme et 1 femme) représentant le freestyle, <ul style="list-style-type: none"> ○ Pas de candidat Homme ○ Pas de candidate Femme • 1 athlète homme représentant le Paracanoë, <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 candidat Homme : Aber ABEL <ul style="list-style-type: none"> ▪ ELU • 1 athlète femme représentant la course en ligne, <ul style="list-style-type: none"> ○ Pas de candidate Femme • 1 athlète femme représentant le slalom. <ul style="list-style-type: none"> ○ Pas de candidate Femme



<p>3. Bilan des événements sportifs passés et à venir</p>	<p>Le Président fait un point sur la tenue des événements qui se sont déroulés depuis la dernière réunion du COMEX :</p> <ul style="list-style-type: none">- Coupe du monde à Pau- Championnats du monde U18 et U23 à Foix- Championnat de France de Course en ligne à Libourne- Championnats de France jeunes à Bourg-Saint-Maurice <p>Le Président rappelle les principales grandes échéances des prochaines semaines :</p> <ul style="list-style-type: none">- Championnats du monde de Course en ligne- Championnat d'Europe de Kayak polo- Championnats du monde de slalom- Championnats du monde de descente
---	--

Fin de la réunion à 19h30

Secrétaires de séance :

Alexandra VIGOUREUX, Directrice de l'administration générale et Maryse VISEUR, Secrétaire générale

Pascal BONNETAIN, Président Fédéral

